

Procès-verbal de la 25^{ème} assemblée du 18 février 2021 à huis clos

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Personnes présentes selon convocation :

Negri Laure, présidente ; Hulmann Sabine, caissière ; Aouine Sarah, pv ; ainsi que M. Olivier Godat, représentant de l'organe de révision

Coopérateurs-trices ayant donné leur approbation pour les pts 2 / 3 / 5 et 6 de l'ordre du jour :

Aouine Karim, Bourquin Catherine, La Bâloise Assurances SA, Ecoeur Jean-Daniel, Fehlmann Willy, Gigandet Pauline, Hulmann Sabine, Juillerat Marcelin, Mouche Alexandre & Jasmine, Negri Laure & Cédric, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Rebetez Albert, Voirol Catherine & Christophe

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Sarah Aouine

1. Accueil et ouverture

La présidente accueille les personnes présentes. Elle regrette de devoir tenir cette assemblée dans ce contexte si particulier.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2019

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Présentation et approbation des comptes 19-20, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire GNG REVISION Sàrl pour la présentation des comptes.

Le compte de résultat se présente comme suit au 31.08.2020:

Chiffre d'affaires brut : CHF 0.- (2018/19 = CHF 37'458.70) ; les recettes des remontées CHF 0.- (CHF 35'948.40) ; du babylift CHF 0.- (CHF 1'510.30) ;

Les recettes de la location de la buvette CHF 3'087.- (CHF 6'852.00) et de l'espace publicitaire à CHF 8'200.- (CHF 8'000.00)

Les amortissements s'élèvent à CHF 1'893.- (CHF 2'127.00) pour le bâtiment de la buvette et dameuse, ainsi que pour le babylift.

Résultat des activités hors exploitation CHF 12'766.55 (CHF 45'076.10) dont CHF 1'000.- (CHF 30'000.00) de la contribution de l'Association de soutien.

Bilan au 31.08.2020

Les actifs et les liquidités se montent à CHF 178'017.- (CHF 201'998.48) ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élèvent à CHF 16'978.- (CHF 18'454.00) celui de la dameuse à CHF 9'510.- (CHF 9'510.00) et le babylift à CHF 1.- (CHF 2.00), la dameuse à CHF 1'664.- (CHF 2'080.00).

Les capitaux étrangers à court terme se montent à CHF 3'956.85 (CHF 8'033.55) ; des provisions ont été dissoutes pour la buvette ; elles s'élèvent actuellement CHF 11'645.80 (CHF 20'165.60) et restent inchangées pour les installations mécaniques, soit CHF 131'500.00.

L'hypothèque s'élève à CHF 30'200.- (CHF 30'400.00) et le capital social à CHF 62'700.00.

La perte de l'exercice 2019/20 représente CHF 9'301.75 (2018/19, bénéfice de CHF 1'227.43).

Les comptes ont été soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leur collaboration.

4. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2019/20

Le rapport d'activités de l'année comptable se trouve annexé au présent procès-verbal.

5. Renouvellement du droit de superficie du télési

Le droit de superficie concernant le télési arrive à échéance au 23 août 2021 et doit être renouvelé avant ce délai. A l'unanimité, l'assemblée donne mandat au comité de procéder à la signature des actes nécessaires au renouvellement.

6. Re conduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire GNG REVISION Sàrl est confirmée à l'unanimité.

7. Communications

Une première demande de soutien COVID a été adressée au canton concernant le manque à gagner (location de la buvette+ fête 31 juillet annulée). Celle-ci n'a malheureusement pas aboutit. Le comité réitérera toutefois sa demande concernant la saison en cours et reste attentif à l'évolution de la situation sanitaire.

Laure informe des principales activités planifiées en 2021:

- Fête du 31 juillet 2021
- Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 26 novembre 2021

8. Divers et imprévus

Le comité avait le projet d'organiser une petite manifestation à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du téléski. Compte tenu des circonstances, il a dû renoncer pour l'heure à ce projet.

Le projet de remplacement de la roue de départ des remontées reste suspendu à l'évolution de la situation sanitaire et financière.

.

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée pour ouvrir la deuxième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.